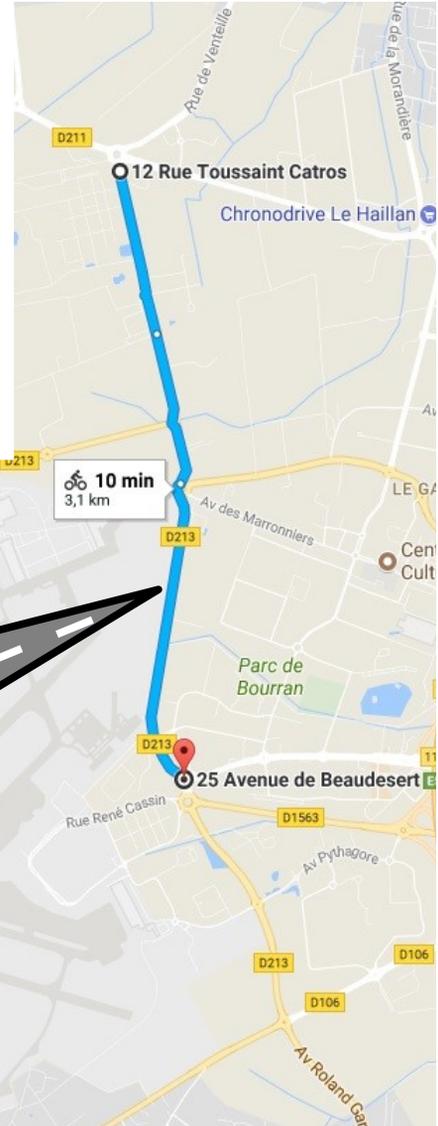




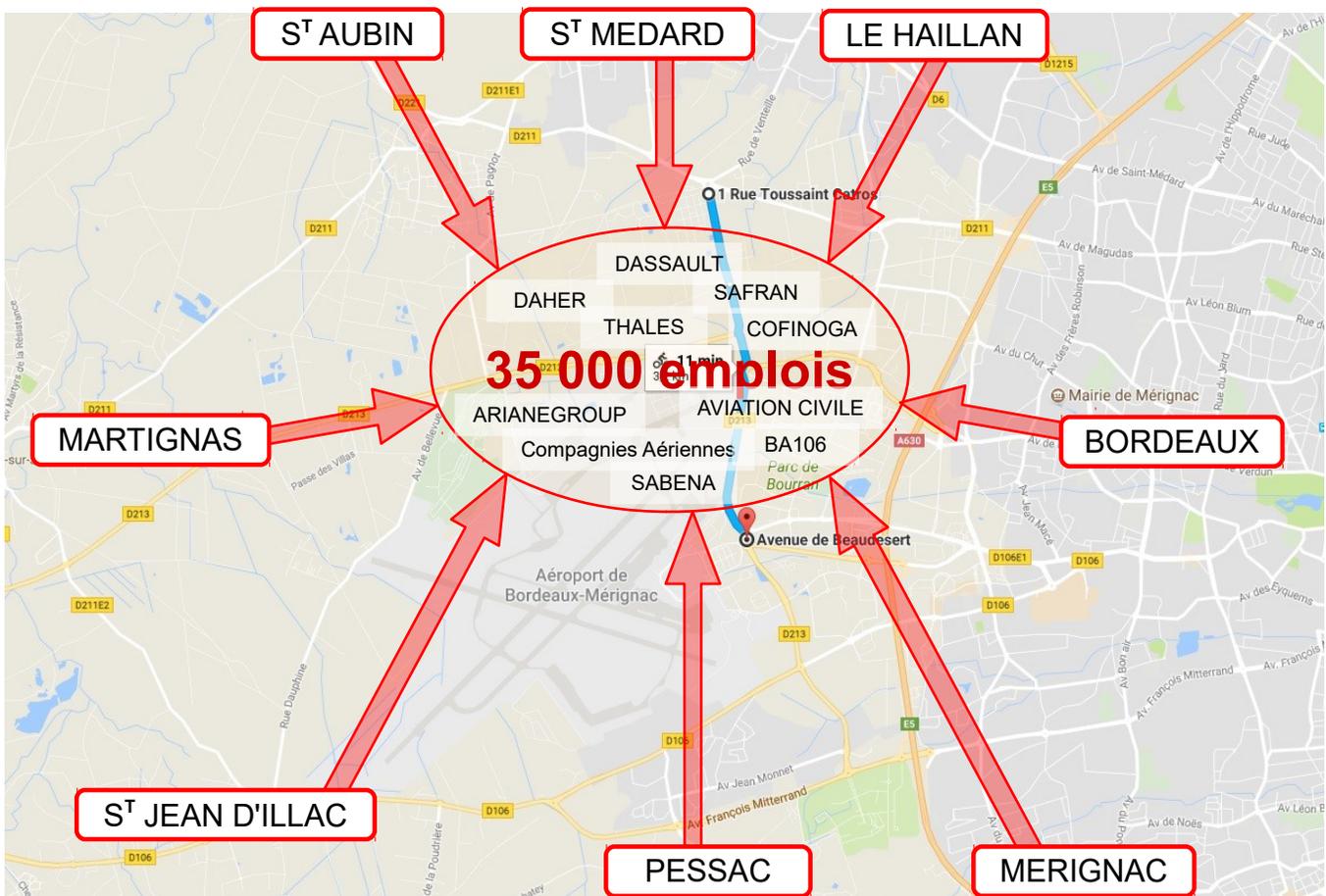
Aéroport : A la recherche des pistes...cyclables !

Depuis 1992 et le schéma directeur des Pistes Cyclables Départemental de l'ex conseil général de la Gironde, un itinéraire cyclable est prévu le long de la voie dénommée « **boulevard technologique** » qui longe Thalès, Dassault, et les pistes de l'aéroport. Et aujourd'hui : **toujours rien**. Les noms des collectivités territoriales ont changé, le Conseil Général est devenu Conseil Départemental, la CUB est devenue Bordeaux Métropole, mais le trajet n'a pas évolué d'un iota depuis **plus d'un quart de siècle**.



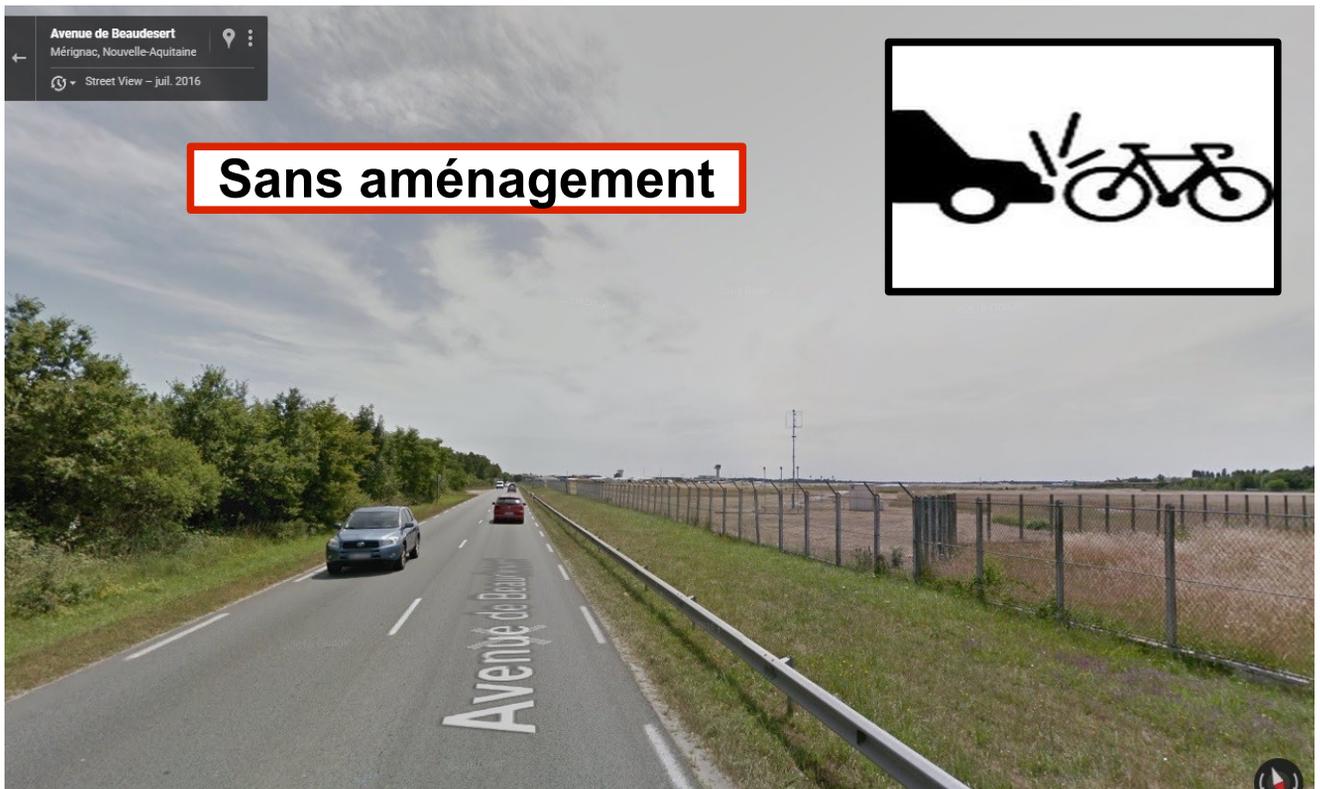
Circulation dense, vitesse élevée, bas cotés abîmés => **Cyclistes en DANGER...**

L'activité économique toujours en expansion dans cette zone, engendre un trafic automobile très important. Le secteur autour de l'aéroport de Bordeaux, baptisé « OIM Bordeaux Aéroport », accueille déjà **35.000 emplois**. Autant d'employés qui se mêlent sur les routes tout au long de la journée, aux fournisseurs et clients de ces entreprises, aux nombreux véhicules liés à l'aéroport et aussi à **d'autres automobilistes** (un quart du trafic environ) qui ne font que traverser la zone, entre Médoc ou bassin d'Arcachon et le reste de l'agglomération. La congestion sans cesse croissante favorise le développement des déplacements des deux roues et nécessite des aménagements.



De ce fait, le nombre de cyclistes croit régulièrement dans des secteurs dépourvus d'aménagements cyclables. C'est le cas du tronçon reliant le rond point de l'aéroport au rond point des 5 chemins en empruntant l'avenue de Beaudésert, le chemin du Phare et la rue Toussaint Catros.

Ce trajet a déjà fait une victime en 2017. Ce drame montre l'urgence et la priorité que Bordeaux Métropole, seule compétente désormais sur ce secteur, doit accorder à l'aménagement de ce tronçon.



Ce constat Bordeaux Métropole le fait, l'étude détaillée de L'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) en précise les différents éléments et arrive à la conclusion de l'augmentation des temps de trajet pour tous. Elle pose aussi, sur des jolis plans, le projet à terme de l'ensemble du réseau routier et des pistes cyclables de la zone. Le problème c'est que la date de la fin d'aménagement n'est pas précisée !!!

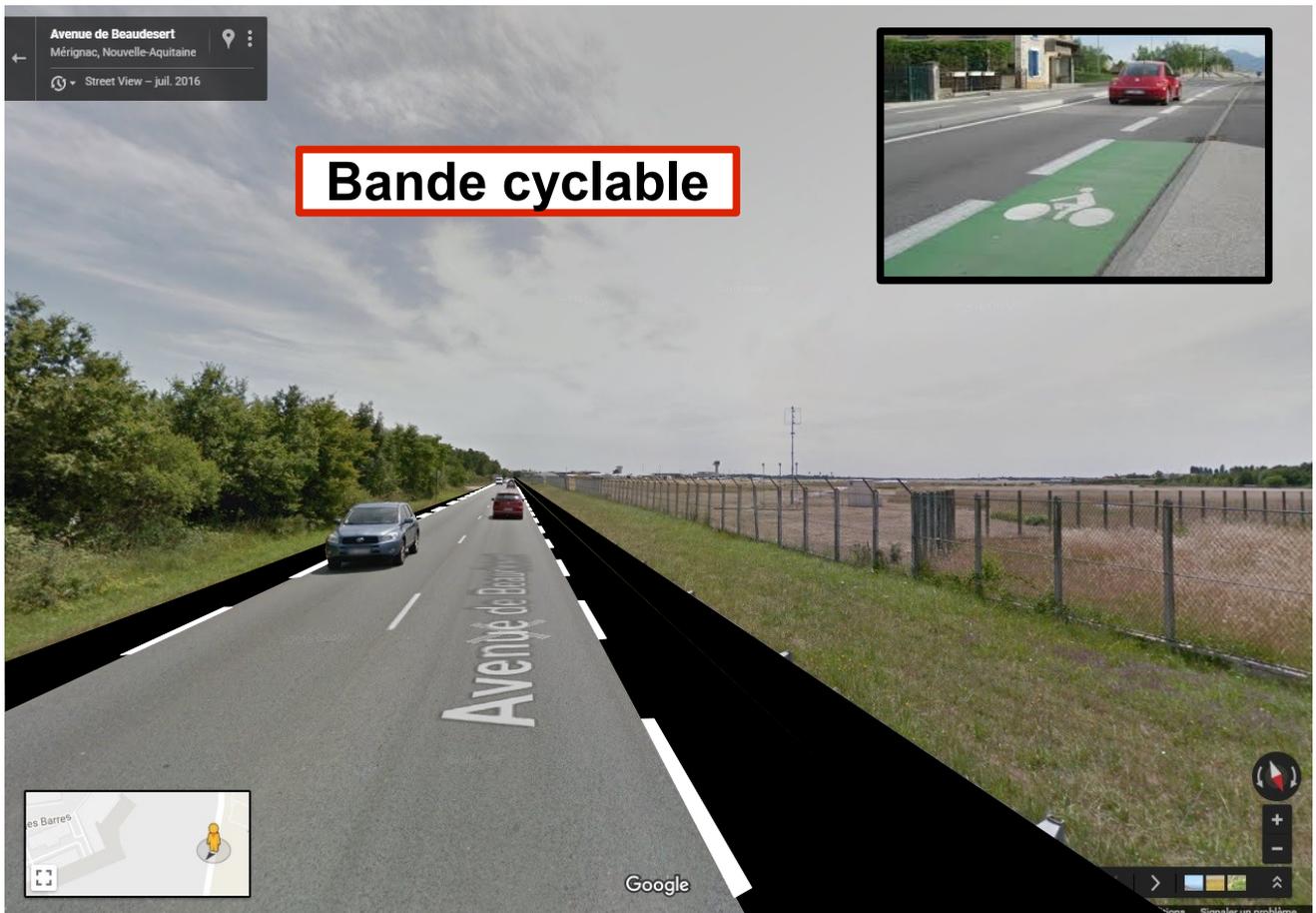
Le délai annoncé par Bordeaux Métropole pour **commencer** les travaux sur l'avenue de Beaudésert (partie la plus dangereuse) semble s'orienter sur 4 ou 5 ans. Cela n'est pas **admissible** pour les vélotafeurs (travailleurs se rendant au travail à vélo) et autres cyclistes de cette zone.

Après une réunion de concertation, Bordeaux Métropole étudie la possibilité de réaliser un aménagement provisoire à courte échéance de cette avenue pour sécuriser le parcours cycliste.

Sous quelles formes ? Voici quelques **PISTES...**

- Passage en zone à 50 Km/h de l'avenue de Beaudésert : mise en œuvre facile mais nécessité d'y adjoindre un radar pédagogique ou des contrôles !
- Reprise du marquage au sol : ligne blanche le long de l'avenue afin d'éviter des dépassements hasardeux ;
- Ajout de panneaux d'informations à l'égard des automobilistes pour les sensibiliser sur la présence de cyclistes et les inciter à être très vigilants ;
- Comblement en calcaire du dénivelé entre la chaussée et le bas côté ;
- Aménagement d'une bande cyclable de part et d'autre de la chaussée à court terme ;
- Aménagement d'une piste cyclable séparée à moyen terme.

Ci-dessous, une projection de ce que pourrait être l'avenue de Beaudésert avec l'ajout de bandes cyclables de part et d'autre de la chaussée afin d'accorder une vraie place aux cyclistes. Cet aménagement permettrait d'apporter un minimum de sécurité aux vélotaffeurs et autres cyclistes, pour coût limité, et dans des délais acceptables.



Une autre solution pourrait consister à créer une piste séparée le long du grillage de l'aéroport. Cette solution est la plus « sécurisante » pour les cyclistes. Elle est toutefois plus difficile à mettre en œuvre car elle nécessite de longues démarches administratives pour acquérir les parcelles à aménager !



Pour l'instant nous demandons un engagement ferme de la Métropole pour faire avancer plus rapidement ce dossier. L'exaspération des cyclistes augmente sans cesse. Les projets s'organisent mais une mobilisation des utilisateurs de ce trajet est nécessaire.

Rassemblons-nous massivement afin de faire entendre notre voix et unissons nous pour **obtenir** l'aménagement de l'avenue de Beaudésert pour les usagers (camions, voitures, motos, cyclistes et piétons) dans des délais rapides et garantissant un maximum de sécurité pour les cyclistes dans l'attente des réalisations de l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Aéroport.

Venez vous exprimer et échanger avec Bordeaux Métropole le **jeudi 19 octobre**. **Rendez-vous à 16h30** sur le rond point de DASSAULT pour manifester à vélo et pour défendre nos droits et notre sécurité quotidienne.